

**DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**Engagement de sapeur-pompier volontaire
saisonnier
au corps départemental des Bouches-du-Rhône**

Dossier suivi par :
commandant Olivier VENEL
Adjudant Persico : poste 47.49
Mme Koczwarra : poste 49.43

APPEL A CANDIDATURE

*1, Avenue de Boisbaudran
Zone Industrielle de la Delorme
13326 Marseille Cedex 15*

*Tél. : 04.91.28.47.47
Télécopie adm. : 04.91.28.47.94
Télécopie ops. : 04.91.28.47.06*

**Le SDIS des Bouches-du-Rhône recrute
des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers pour l'été 2009**

MISSION :

Assurer des gardes en caserne et participer au dispositif préventif de la lutte contre les feux de forêts au sein du corps départemental.

PROFIL DEMANDE :

Etre déjà SPV depuis plus d'un an ;
Etre équipier aux activités de lutte contre l'incendie et aux activités de protection des biens et de l'environnement ;
Etre apte aux activités de secours à personne au VSAV ;
Etre titulaire du FDF1 minimum ;
Permis PL et aptitude aux activités de secours à personne au VSR appréciés ; signaler une expérience antérieure de saisonnier.

REMUNERATION :

Au réel.

DUREE DU CONTRAT :

Pour 1 mois minimum.

Les candidatures doivent être adressées à la DDSIS 13,
groupement des ressources humaines, cellule des SPV,
accompagnées des justificatifs nécessaires¹
pour le 15 mai 2009 au plus tard.

¹Fournir une copie des pièces suivantes : arrêté de recrutement, diplôme(s) validant les aptitudes, diplôme FDF, du permis de conduire (et du permis blanc le cas échéant), attestation de sécurité sociale en cours de validité.